

ASSURIMA

INFORMATIONS RELATIVES A LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021



TABLE DES MATIERES

1)	INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTITÉ	4
2)	OBJECTIFS DE L'INTÉGRATION DES RISQUES ET CRITÈRES ESG DANS LA GESTION D'ACTI	FS4
3)	DÉMARCHE GÉNÉRALE DE L'ENTITÉ SUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ESG	
A.	ANALYSE ESG	
a.	Périmètre du rapport d'analyse	
b.	Émetteurs privés : analyse esg	
c. d.	Nature des critères esg pris en compte	
e.	Critères environnementaux liés au changement climatique	
f.	Informations utilisées pour l'analyse	8
_ g.	Résultats de l'analyse esg	8
B.	MOYENS D'INFORMATIONS UTILISÉS PAR L'ENTITÉ	
a.	Appréciation des risques esg	11
b. 4)	Analyses des controverses esgÉMETTEURS PRIVÉS : ANALYSE CHANGEMENT CLIMATIQUE	11 1 <i>1</i>
т) А.	CARACTÉRISTIQUES GLOBALES DE LA MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE	15
В.	ÉVALUATION DE L'EMPREINTE CARBONE	
C.	LA MÉTHODE D'ANALYSE OFI AM	
5)	ACTIVITÉS LIÉES AU CHARBON THERMIQUE ET/OU LES TECHNOLOGIES VERTES	22
6)	ÉMETTEURS PRIVES : ANALYSE BIODIVERSITÉ	26
A.	INCIDENCES NÉGATIVES DANS DE LA CADRE DE DISCLOSURE	
B.	INFORMATIONS UTILISÉES POUR L'ANALYSE	
C.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE AU 31 DÉCEMBRE 2021	
7)	ÉMETTEURS PUBLICS : ANALYSE ESG	28
A.	NATURE DES CRITÈRES ESG PRIS EN COMPTE	
B.	RAISONS DU CHOIX DES CRITÈRES ESG RETENUS	
C.	CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	
D.	INFORMATIONS UTILISÉES POUR L'ANALYSE	29
E.	MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS DE L'ANALYSE ESG	29
8)	ÉMETTEURS PUBLICS : ANALYSE CHANGEMENT CLIMATIQUE	
A.	ÉVALUATION DE L'EMPREINTE CARBONE	
B.	MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS DE L'ANALYSE TEE	31
9)	CHANGEMENTS EFFECTUES SUITE À L'ANALYSE	
A.	INTÉGRATION DES RISQUES ET CRITÈRES ESG DANS LA GESTION D'ACTIFS	
B.	STRATÉGIE D'ENGAGEMENT ET DE VOTE	34

ANNEXES

- Détail du portefeuille : émetteurs privés
 Détail du portefeuille : émetteurs part verte grise brune
 Glossaire



PREAMBULE

La loi Energie Climat du 8 novembre 2019 dans son article 29, et son décret d'application du 27 mai 2021, sont venus compléter le droit européen et remplacer l'article 173 de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte afin de clarifier et renforcer le dispositif de publication des informations non financières.

L'article 29 s'appliquant pour les sociétés d'assurance aux seules sociétés de capitalisation, ASSURIMA n'est pas concernée par le nouveau dispositif et, de ce fait, n'est plus concernée par l'obligation de tenue du présent rapport.

ASSURIMA a toutefois décidé de maintenir son rapport en conservant le périmètre de l'ancien dispositif.



1) INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTITÉ

Présentation de la démarche générale ISR

La politique ISR (Investissement Socialement Responsable) d'ASSURIMA s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements. Sa mise en place répond à une double préoccupation : le respect de notre obligation d'agir au mieux des intérêts à long terme de nos assurés et celui des valeurs fondatrices du mouvement mutualiste.

Communication

Le présent rapport est disponible sur le site de notre société auquel nos clients ont accès.

2) OBJECTIFS DE L'INTÉGRATION DES RISQUES ET CRITÈRES ESG DANS LA GESTION D'ACTIFS

En tant qu'investisseur de long terme, ASSURIMA est convaincue que l'intégration des critères ESG dans sa gestion est nécessaire pour appréhender au mieux les risques et les opportunités de ses investissements, et que ces critères peuvent avoir un impact déterminant sur la valorisation des entreprises et par conséquent sur le rendement global de ses actifs.

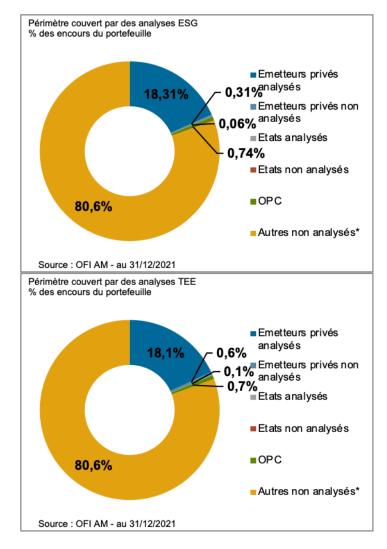
L'analyse des émetteurs dans lesquels nous investissons permet d'appréhender des risques ESG qui sont mal pris en compte par l'analyse financière. Il peut s'agir de risques de réputation, réglementaires (légal ou de régulation), de risques sur la production ou sur la continuité de l'activité, de pertes d'opportunité, de risques liés au financement, de pénalités financières, etc. Il convient aussi de prendre en compte les risques spécifiques liés au réchauffement climatique, qu'ils soient physiques (événement climatique extrême) ou de transition (coûts d'ajustement vers une économie bas carbone).



3) DEMARCHE GENERALE DE L'ENTITE SUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ESG

A. ANALYSE ESG

a. Périmètre du rapport d'analyse



- La rubrique « Autres non analysés » concerne le cash, l'immobilier, le private equity et les fonds de dettes
- ** ESG: Environnementale, Sociale et de Gouvernance
- *** TEE : Transition Énergétique et Écologique

Les résultats de l'analyse ESG et TEE du portefeuille sont comparés à titre indicatif :

- Pour les émetteurs privés, aux résultats de l'indice obligataire: BofAMerrill Lynch Euro Corporate Index, qui est un indice répliquant la performance des obligations émises par des entreprises, en euro et de catégorie Investment Grade (Classe Investissement de bonne qualité). Cet indice est désigné par le terme de « Indice de référence » dans le présent rapport
- Pour les Etats, aux résultats de l'analyse de l'ensemble des pays de l'OCDE.

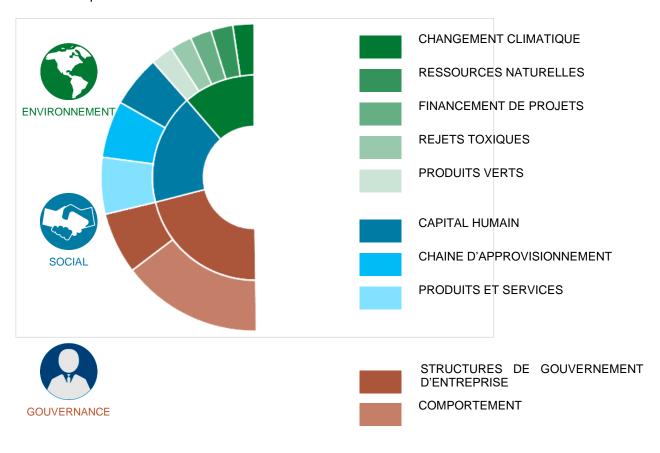


b. Émetteurs privés : analyse ESG

L'analyse ESG (Environnementale, Sociale et de Gouvernance) est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management. Celui-ci est composé de sept personnes, en charge de l'analyse des enjeux sectoriels, de l'analyse des pratiques des émetteurs, ainsi que de l'analyse des controverses ESG.

c. Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du développement durable, notamment du Pacte Mondial des Nations Unies, des règlements internationaux (OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques), OIT (Organisation Internationale du Travail)) et des codes nationaux des pays européens), une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR. Ces enjeux sont répartis en 10 grandes thématiques :



d. Raisons du choix des critères ESG retenus : Méthodologie d'analyse

Notre démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (notamment dans les technologies « vertes »). Les risques ESG auxquels sont confrontés les émetteurs peuvent impacter leur capacité à produire, la valeur matérielle ou immatérielle de leurs actifs, ou les exposer à des risques d'ordre réglementaire entrainant le paiement d'amendes ou de taxes. Globalement, la présence dans un portefeuille d'émetteurs ayant une gestion faible de ces risques, nous expose à



un risque de réputation vis-à-vis de nos assurés, affiliés ou sociétaires. C'est dans cette perspective que nous avons choisi de déployer la méthodologie qui est décrite ci-après.

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques » exposée ci-dessus :

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection résulte d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. Les bonnes pratiques dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, dans le fonctionnement du Conseil comme dans les relations aux actionnaires minoritaires.



e. Critères environnementaux liés au changement climatique

Sur la thématique du Changement Climatique, les critères analysés sont les suivants :

Des critères concernant des risques physiques, soit :

- Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
- Les risques de sécheresse et de stress hydrique
- · Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- L'impact de l'activité sur l'eau
- L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
- · L'intégration de cette thématique par les compagnies d'assurance dans leurs produits

Des critères concernant des risques liés à la transition énergétique soit :

Les émissions carbone du processus de production :

- Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
- Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
- Efforts d'amélioration de l'efficience énergétique des process de production

Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage) :

- Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
- Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
- · Résultats observés

Les opportunités de développement dans les technologies « vertes » :

- Énergies renouvelables,
- Bâtiments éco-concus,
- Technologies améliorant l'efficience énergétique,
- Solutions de recyclage
- Chimie verte...



f. Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est fondée sur plusieurs sources d'information :

- Analyses provenant d'agences de notation extra financières ;
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés ;
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant entre autres sur les controverses ESG et la gouvernance;
- Informations provenant de la société civile (ONG, syndicats...);
- Communication officielle de l'entreprise (rapport annuel, rapport développement durable/RSE, contact direct...).

g. Résultats de l'analyse ESG

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque secteur d'activité. Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR est ensuite affectée à chaque émetteur :

LEADERS	Les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

IMPLIQUÉS Actifs dans la prise en compte des enjeux ESG

SUIVEURS Enjeux ESG moyennement gérés

INCERTAINS Enjeux ESG faiblement gérés

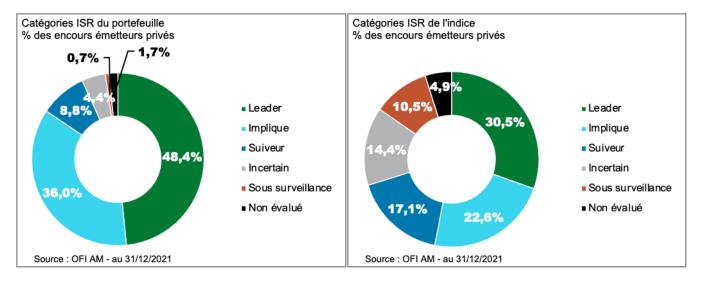
SOUS SURVEILLANCE Retard dans la prise en compte des enjeux ESG

Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

A fin décembre, 98,3% du portefeuille « émetteurs privés » étaient couverts par une analyse ESG.

L'ensemble des répartitions est exprimé en pourcentage des encours émetteurs privés.

La répartition par catégories ISR des émetteurs privés était la suivante :

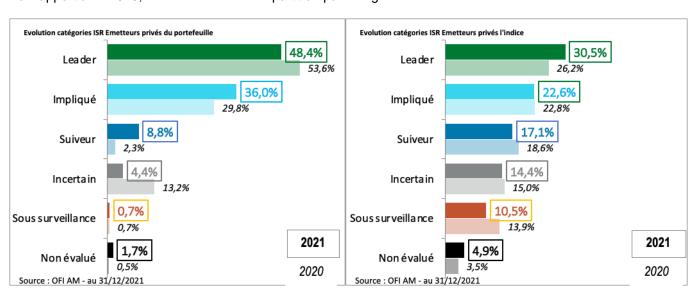




Les principaux émetteurs privés en catégorie ISR « Sous Surveillance » sur l'encours global :

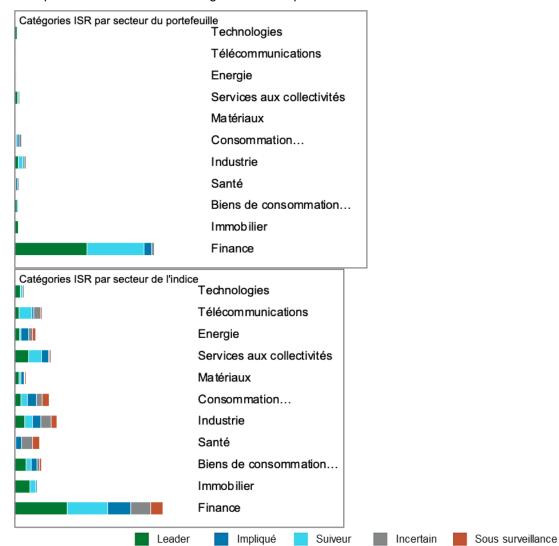
Émetteur	Part du portefeuille (%)
VOLKSWAGEN	0.059%
BARCLAYS BANK	0.014%
TRATON FINANCE LUXEMBOURG	0.011%
BOTTOMLINE TECHNOLOGIES DE	0.007%
FORD MOTOR CREDIT COMPANY	0.006%
CIT GROUP	0.006%
CK HUTCHISON FINANCE 16	0.005%
DEXIA CREDIT LOCAL	0.003%
BUZZI UNICEM SPA SENZA VINCOLI DI RAPPRESENTAZIONE GRAFICA	0.003%
THE EXPORT IMPORT BANK OF KOREA	0.003%
CK HUTCHISON GROUP TELECOM FINANCE	0.002%
UPJOHN FINANCE	0.002%
NORTHWEST BANCORPORATION	0.001%
BAYER	0.001%
FRESENIUS FINANCE IRELAND	0.001%
DEUTSCHE BANK	0.000%
HAMBURG COMMERCIAL BANK	0.000%
SECURITAS	0.000%
SHELL INTERNATIONAL FINANCE	0.000%
Somr	ne 0.124%

Par rapport à fin 2020, l'évolution de cette répartition par catégories ISR s'établit ainsi :





La répartition sectorielle des catégories ISR du portefeuille et de l'indice de référence était la suivante :





B. MOYENS D'INFORMATIONS UTILISES PAR L'ENTITE

a. Appréciation des risques ESG

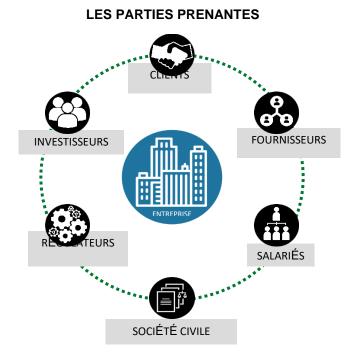
Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG

- Les émetteurs appartenant à la catégorie SOUS SURVEILLANCE du fait de la faiblesse de leur prise en compte des enjeux ESG.
- Les émetteurs faisant l'objet d'importantes controverses ESG.

Les émetteurs SOUS SURVEILLANCE correspondent à ceux qui présentent un retard qui peut être le fait de pratiques éloignées des meilleurs standards voire controversées, ou un défaut de transparence – l'absence d'information sur un enjeu clé pour le secteur étant sanctionnée.

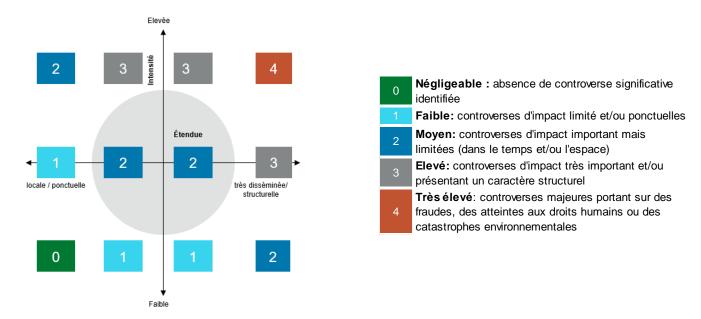
b. Analyses des controverses ESG

- Le terme de « controverse ESG » désigne tout débat qui survient entre une ou plusieurs entreprises et l'une au moins de leurs parties prenantes, concernant les domaines Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.
- L'analyse des controverses est réalisée au regard des principes du développement durable et des principales conventions internationales, notamment la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la déclaration des principes fondamentaux et des droits du travail de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), ainsi que le Pacte Mondial de l'ONU.
- L'analyse des controverses fait partie intégrante du processus d'analyse ESG : elle permet de confronter les déclarations et engagements de l'entreprise à ses pratiques, volontaires ou accidentelles. Cette analyse est réalisée de manière hebdomadaire.

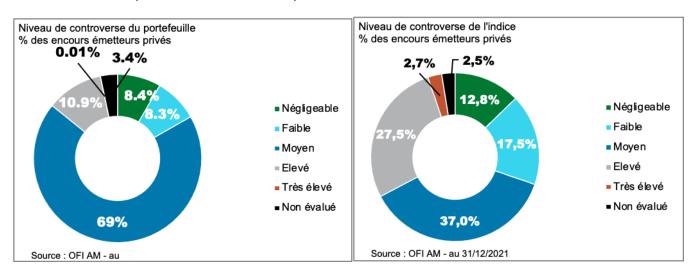




Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille sont qualifiées selon cinq niveaux :



A fin décembre, la répartition des émetteurs en portefeuille selon leur niveau de controverses était la suivante :



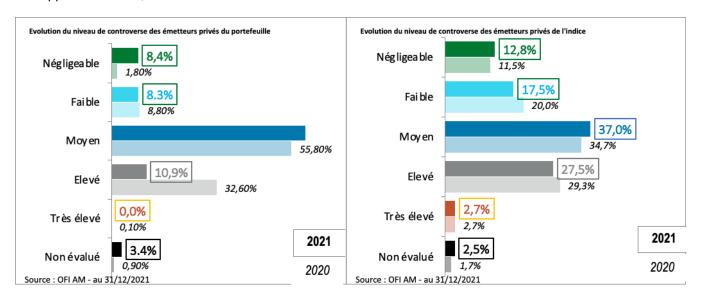
Les principaux émetteurs privés avec un niveau de controverse très élevé sur l'encours global :

Émetteur	Part du portefeuille (%)
BAYER	0.0013%
DEUTSCHE BANK	0.0002%
SHELL INTERNATIONAL FINANCE	0.0000%
Somme	0.0015%

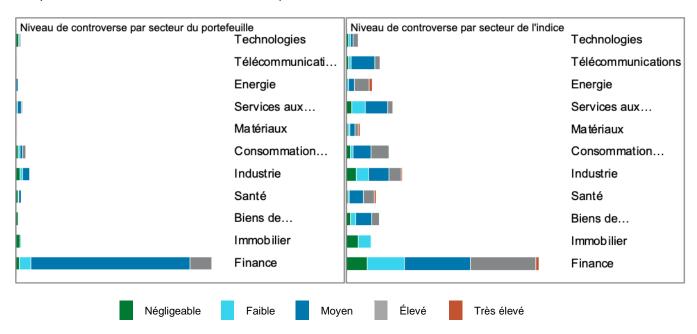
Le poids est exprimé en pourcentage des encours. La liste des principaux émetteurs privés non évalués figure en annexe.



Par rapport à fin 2020, le niveau de controverses a évolué comme suit :



La répartition sectorielle des controverses du portefeuille et de l'indice de référence était la suivante :





4) ÉMETTEURS PRIVES : ANALYSE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique.

Les travaux du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernementaux sur l'Evolution du Climat) constatent un réchauffement climatique en constante progression au niveau mondial et l'expliquent par la forte augmentation de la concentration en gaz à effet de serre (GES) émis par les activités humaines.

Sur la base de ce constat, les gouvernements à l'échelle mondiale ont commencé à agir afin de limiter ces rejets de GES avec le protocole de Kyoto signé en 1997 et mis en application en 2005, puis l'accord de Copenhague en 2009 (limitation du réchauffement à 2°C) et enfin lors de la COP 21 avec l'accord de Paris du 15 décembre 2015 qui vise à contenir ce réchauffement global « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels ».

Les politiques climatiques impliquent de restructurer les activités économiques pour parvenir à un modèle de production et de consommation bas-carbone. Il s'agit de trajectoires économiques possibles, compatibles avec un réchauffement climatique limité à + 2°C ou + 1,5°C à l'horizon 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Pour assurer l'alignement de son économie avec une telle trajectoire, un Etat doit mettre en œuvre des politiques publiques adaptées, en prenant des mesures restrictives visant à limiter les émissions, comme une tarification des émissions de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, les entreprises sont exposées à des risques liés au changement climatique pouvant venir impacter leur performance financière.

Ces risques liés au climat sont regroupés en deux catégories :

• Les risques physiques, c'est-à-dire les risques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques ;

L'identification des risques physiques repose sur une combinaison de deux facteurs :

- L'exposition de l'actif : un actif est plus ou moins exposé à ces risques physiques en fonction de son implantation géographique (ex : zone côtière, zone aride)
- La sensibilité de l'actif : le secteur d'activité est un élément fondamental de l'analyse des risques

L'importance de ces risques va croissante. Selon la Banque Mondiale, chaque année, les catastrophes naturelles entraîneraient des pertes de consommation équivalant à 520 milliards de dollars et feraient basculer près de 26 millions de personnes dans la pauvreté.

L'évaluation des risques physiques, reste toutefois aujourd'hui difficile à quantifier. Les entreprises communiquant elles-mêmes peu d'informations sur leur propre exposition à ces risques, il est extrêmement complexe d'appréhender la question de manière fiable et pertinente. A ce jour, plusieurs agences développent des méthodologies visant à estimer ces risques : nous réalisons une veille active afin de sélectionner l'une d'entre elles dès que nous estimerons qu'une méthodologie sera suffisamment aboutie.

• Les risques de transition, c'est-à-dire les risques résultant des effets de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone.

Les risques de transition recouvrent différentes sous-catégories de risques :

- <u>Les risques réglementaires et juridiques</u> sont liés d'une part à un changement dans les politiques, (par exemple la mise en place d'un prix du carbone ou de réglementations plus strictes sur les produits). Et d'autre part à une hausse des plaintes et litiges à mesure que les pertes et dommages découlant du changement climatique augmenteront.

<u>Les risques technologiques</u> sont liés à la présence sur un territoire d'une installation manipulant des substances, ou mettant en œuvre des techniques ou des procédés susceptibles d'être à l'origine de phénomènes dangereux, face à des enjeux socio-économiques et environnementaux, notamment des émissions de GES.

- <u>Les risques de marché</u> font référence aux modifications de l'offre et de la demande liées à la prise en compte croissante des risques climat (variation du prix des matières premières, etc...)
- <u>Les risques de réputation</u> sont liés à la modification de la perception des clients et parties prenantes quant à la contribution d'une organisation à la transition vers une économie bas-carbone.



Tout comme les risques physiques, les risques de transition sont porteurs de potentiels impacts financiers. Ils représentent des risques de perte de valeur potentielle des portefeuilles pour les acteurs financiers.

L'analyse des risques physiques et des risques de transition constitue un moyen de prendre des décisions d'investissement mieux adaptées afin de limiter les potentiels impacts financiers liés à ces deux catégories de risques qui peuvent générer un coût direct pour les acteurs économiques, en imposant une adaptation plus ou moins brutale du business model, et indirect pour les acteurs financiers.

A. CARACTERISTIQUES GLOBALES DE LA METHODOLOGIE D'ANALYSE

Les incertitudes sur la survenance des risques de transition sont fortes, en termes de périodicité (rapidité de mise en œuvre) mais aussi d'ambition (limitation du réchauffement à 2°C ou 1,5°C) et enfin de modalités précises d'atteinte de l'objectif (mises en œuvre de politiques, réactions du marché, etc.), ce qui rend ces risques particulièrement difficiles à évaluer.

Aucune des approches actuelles ne permet, à elle seule, de répondre aux exigences en matière d'évaluation des risques climat des portefeuilles d'actifs.

OFI AM utilise des données actuelles en intégrant une dimension prospective fondée sur la stratégie climat des acteurs appartenant aux secteurs les plus émetteurs. Elle permet d'établir une évaluation du risque du portefeuille, constituant un outil d'aide à la décision.

B. ÉVALUATION DE L'EMPREINTE CARBONE

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME – opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique) :

- Émissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Émissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3): Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple: l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

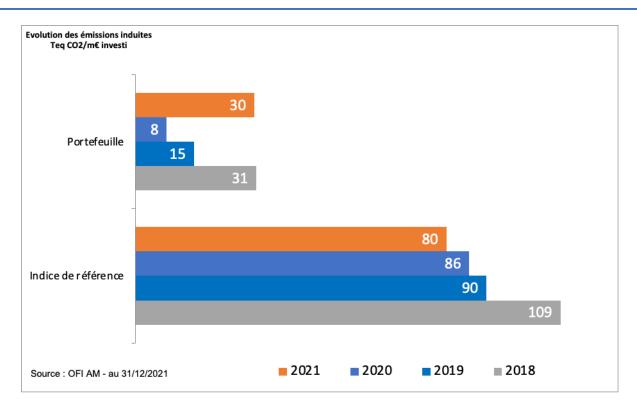
Émissions induites (Scopes 1 & 2)

Le calcul des émissions induites a pour objectif d'évaluer les émissions générées de manière indirecte par un investisseur via les entreprises qu'il finance. Elles sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ par million d'euro investi.

Mode de calcul : Encours détenu x <u>Total des émissions carbone de la société</u>

Total du passif de la société (m€)

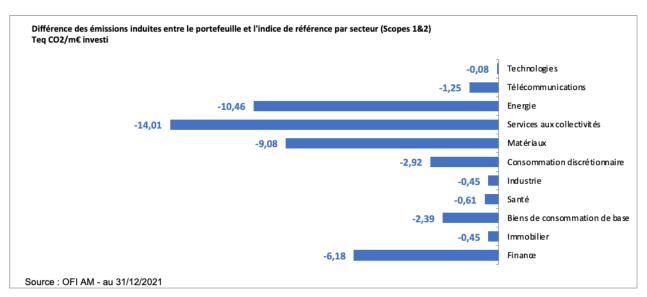






Sur ou sous-performance sectorielle des émissions du portefeuille par rapport à l'indice

Le graphique ci-après indique l'écart entre les émissions induites des scopes 1 & 2 de l'indice de référence à celle du portefeuille à fin décembre :



Les émetteurs qui présentaient la plus forte empreinte carbone du portefeuille d'émetteurs privés figure en annexe.

L'interprétation de ces résultats est à considérer avec prudence : certains acteurs, bien que fortement émetteurs en raison de la nature de leurs activités, sont des acteurs essentiels de la Transition Energétique et Ecologique. On peut citer par exemple EDF, qui fait partie des importants producteurs d'énergies renouvelables. Désinvestir d'une telle société abaisserait immédiatement l'empreinte carbone du portefeuille, mais serait contre-productif au regard du financement de la TEE. D'où la nécessité de compléter l'empreinte carbone par des analyses complémentaires.

En effet, face aux risques de transition, la mesure de l'empreinte carbone des placements a constitué une première approche adoptée par de nombreux investisseurs.

Cette mesure ne représente qu'une photographie statique à un instant t, illustrant les décisions passées, mais ne délivre pas d'informations sur la dynamique enclenchée. En effet, la baisse des émissions carbone ne suffit pas à adresser l'enjeu climat et peut éventuellement conduire à une politique d'investissement qui abaisserait ses émissions sans contribuer à la transition énergétique. De nombreux secteurs présentent en effet une empreinte carbone faiblement émettrice sans néanmoins apporter de solutions directes à cette transition (comme les médias, la distribution, la santé, etc.). Un portefeuille, majoritairement composé d'entreprises du secteur énergétique proposant des produits innovants à forte valeur ajoutée environnementale, peut avoir ainsi une empreinte carbone supérieure à celle d'un portefeuille tertiaire et pourtant mieux contribuer à la transition énergétique et écologique.

Pour prendre en compte la contribution des entreprises à la transition énergétique et écologique et pour adopter une vision tournée vers l'avenir, l'alignement du portefeuille sur une trajectoire bas carbone peut constituer une approche plus appropriée pour limiter les risques de transition.

Des indicateurs nouveaux apparaissent permettant d'établir de premiers outils de mesure d'écart des placements à une trajectoire 2°C et de répondre à deux questions :

Le portefeuille détenu est-il en ligne avec une trajectoire 2°C d'ici à 2100 ou est-il sur une trajectoire autour de 4°C, comme aujourd'hui estimé sur la plupart des indices de référence ? Par quelles stratégies de l'investisseur (exclusion des énergies fossiles, investissements en actifs verts, etc.), le portefeuille détenu pourrait-il converger à un horizon donné vers une trajectoire 2°C ?



C. LA METHODE D'ANALYSE OFI AM

La méthode d'analyse développée repose sur l'appréciation de la position des émetteurs vis-à-vis de la problématique du réchauffement climatique. Elle introduit une appréciation différenciée entre les secteurs pour lesquels l'enjeu est considéré comme faible et les secteurs fortement émetteurs en carbone (ou carbo-intensifs) pour lesquels l'enjeu est déterminant. A l'intérieur des secteurs carbo-intensifs responsables d'environ 90% des émissions de Gaz à effet de serre (GES), l'attention est portée sur :

Les acteurs à risque :

Il s'agit des sociétés qui détiennent des réserves de combustibles fossiles et notamment de charbon thermique. En effet, pour respecter les objectifs liés à la transition énergétique, et contenir le réchauffement climatique sous les 2°C à l'horizon de 2100, selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), un tiers des réserves de pétrole, la moitié des réserves de gaz et plus de 80 % des réserves de charbon devront rester sous terre. Ces actifs deviendraient sans valeur : on parle « d'actifs bloqués » (ou « stranded assets » selon l'expression anglaise). Les sociétés les plus émettrices de leur secteur et n'ayant pas développé à ce jour de stratégie pertinente pour réduire leur niveau d'émissions carbone, sont aussi particulièrement à risque.

Les opportunités :

Trois types d'acteurs constituent des opportunités d'investissement liées à la transition énergétique :

- Les sociétés les moins émettrices de GES dans les secteurs d'activités fortement émetteurs. Le niveau des émissions carbone dites « financées » en investissant dans ces sociétés servira de base de comparaison.
- Les sociétés qui progressent le plus dans la gestion de la thématique « Changement Climatique ». En raison de leurs activités, ces sociétés peuvent être pour le moment fortement émettrices de GES, mais ce sont les progrès réalisés par ces acteurs qui induiront les évolutions les plus significatives.
- Les sociétés qui, par leurs produits ou services, sont d'ores et déjà des apporteurs de solutions pour la transition énergétique, par exemple : énergies renouvelables, amélioration de l'efficience énergétique...

Méthodologie et résultats de l'analyse TEE

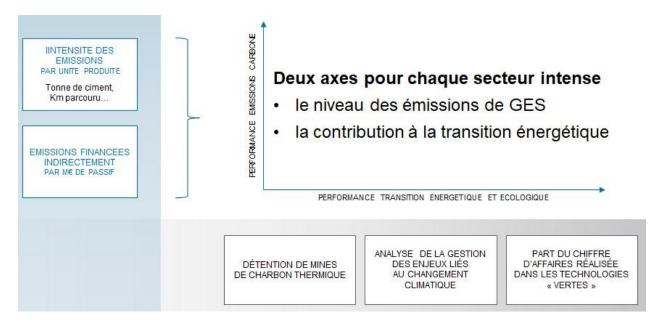
Afin d'apprécier la contribution des émetteurs en portefeuille à l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique, le Pôle ISR d'OFI AM réalise une fois par an, outre l'empreinte carbone du portefeuille figurant au chapitre précédent, une analyse TEE des émetteurs.

Cette analyse porte sur les émetteurs des secteurs d'activités les plus intenses en émissions carbone (Automobile, Chimie, Matériaux de construction, Pétrole et Gaz, Services aux collectivités...)

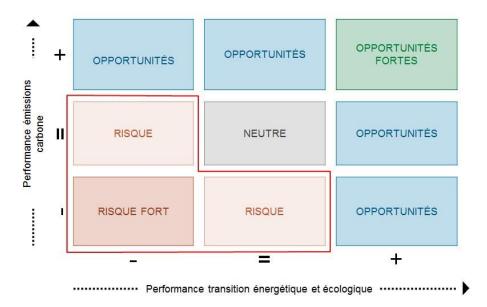
L'analyse est réalisée selon deux axes :

- · Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées aux activités de l'entreprise
- · L'implication de l'entreprise dans la transition énergétique





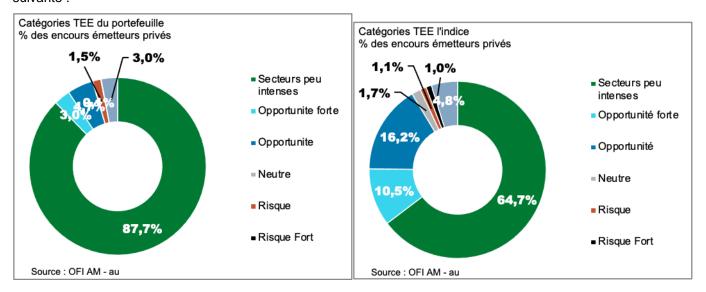
Une matrice représentant le positionnement de chaque émetteur au sein de son secteur d'activités est ainsi obtenue :



À partir de cette matrice, une évaluation du portefeuille est réalisée une fois par an, afin d'obtenir une vision globale des zones de risques et d'opportunités par rapport à cette thématique.

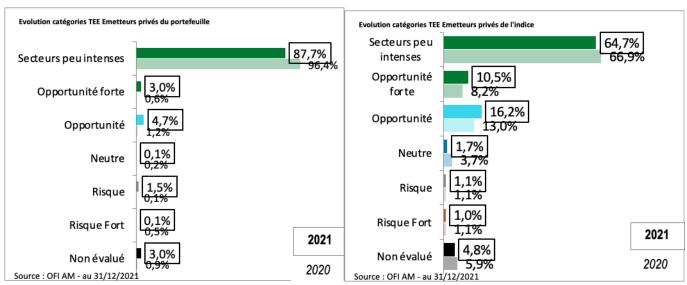


La répartition par catégories TEE des émetteurs privés du portefeuille, par rapport à l'indice de référence, était la suivante :



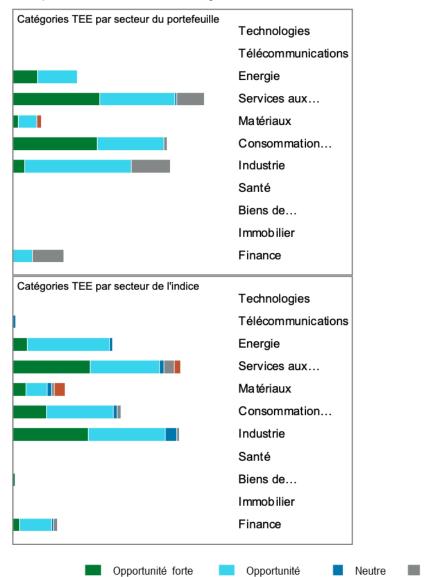
Les principaux émetteurs privés en catégorie TEE « Risque Fort » figure en annexe.

Par rapport à l'année précédente, cette répartition par catégorie TEE a évolué ainsi :





La répartition sectorielle des catégories TEE intenses était la suivante :





Risque Fort

Risque

5) ACTIVITÉS LIEES AU CHARBON THERMIQUE ET/OU LES TECHNOLOGIES VERTES

Activités liées au charbon thermique ou « Part Brune »

Ces activités concernent les émetteurs privés exploitant du charbon thermique, ou produisant de l'énergie à base de charbon thermique. Depuis fin 2020, cette analyse a été affinée en ajoutant à l'identification en fonction du niveau du chiffre d'affaires, l'identification en fonction de la capacité de production, et/ou de l'implication éventuelle dans le développement de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon thermique. Les éventuels engagements de sortie du charbon, et/ou les engagements pris dans le cadre de l'initiative « Science Based Targets » sont également pris en considération. Trois niveaux de « Part brune » sont désormais distingués :

Producteurs d'électricité à base de Charbon thermique	Chiffre d'affaires ou Production d'énergie ou Capacité installée ≥	Capacité installée ≥	Expansion (nouvelles capacités) ≥
Part brune 1	30 %	10 GW	> 300 MW
Part brune 2	20 %	5 GW	
Part brune 3	10 %		
Exploitation Charbon thermique	Chiffre d'affaires ≥	Production annuelle (millions de tonnes) ≥	Expansion (nouvelles mines)
Part brune 1 30 %		20	oui
Part brune 2	20 %	10	
Part brune 3 10 %			

Activités dans les technologies vertes ou « Part Verte »

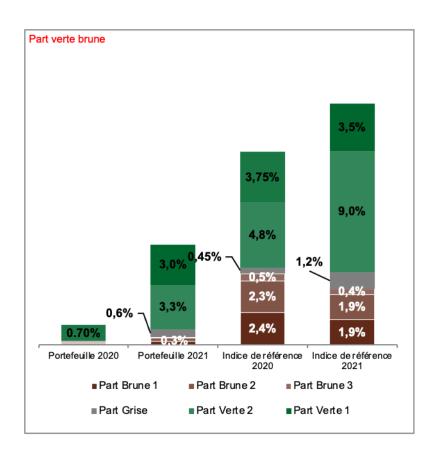
Ces activités concernent les émetteurs proposant des solutions dans les technologies « vertes », pour un montant significatif de leur chiffre d'affaires (10 % minimum). Depuis fin 2020, ces activités sont déterminées dans le présent rapport en utilisant la nomenclature adoptée pour le Label « Greenfin », par exemple : Energies renouvelables, Agriculture durable, Bâtiments verts, Centre de données fonctionnant aux énergies renouvelables, Processus industriels éco-efficients, Réduction de la pollution... Le terme de « Part verte 1 » désigne les émetteurs identifiés comme ayant un Chiffre d'Affaires de plus de 50 % dans ces activités, et celui de « Part verte 2 » ceux dont le chiffre d'affaires est compris entre 10% et 50 %.

« Part grise »

Ce terme « Part grise » désigne les émetteurs répondant simultanément aux définitions des Part Verte et Part Brune ci-dessus, ainsi que les éventuelles obligations vertes ou green bonds émis par des sociétés ayant par ailleurs des activités utilisant le charbon thermique. Il peut s'agir par exemple d'un producteur d'électricité finançant des capacités de production d'énergies renouvelables via une obligation « verte », mais ayant toujours une partie de sa production réalisée via des centrales thermiques à charbon.



Le graphique ci-après représente le pourcentage d'encours d'émetteurs privés en portefeuille :





Emetteurs Trajectoire de limitation du réchauffement climatique

Obligations « vertes » d'émetteurs détenus dans le portefeuille

Sont désignés par le terme d'obligations « Vertes » (ou « Green bonds ») les emprunts obligataires destinés à financer un projet ou une activité ayant un bénéfice environnemental. Les sommes recueillies sont directement affectées à des initiatives permettant de développer des solutions d'énergie renouvelable ou d'améliorer l'efficience énergétique de dispositifs existants.

La liste des Émetteurs Greenbonds du portefeuille :

Émetteurs	Part du portefeuille (%)
LEASEPLAN CORPORATION	0.05%
COMMERZBANK	0.03%
IBERDROLA INTERNATIONAL	0.03%
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL	0.02%
NIBC BANK	0.02%
CAISSE NATIONALE DE REASSURANCE MUTUELLE AGRICOLE GROUPAMA	0.02%
ERG	0.02%
ACCIONA ENERGÍA FINANCIACIÓN FILIALES	0.02%
ICADE	0.02%
NATIONAL GRID	0.02%
BELFIUS BANK	0.02%
UPM KYMMENE CORPORATION	0.02%
MEDIOBANCA BANCA DI CREDITO FINANZIARIO	0.01%
ING GROEP	0.01%
AXA	0.01%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS	0.01%
SOCIETE GENERALE	0.01%
TENNET HOLDING	0.01%
STORA ENSO	0.01%
UNICREDIT	0.01%
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP	0.01%
LEASYS	0.01%
NESTE	0.01%
TALANX	0.01%
PROLOGIS INTERNATIONAL FUNDING II	0.01%
SWEDBANK	0.01%
READING GLOVE & MITTEN MAN	0.01%
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP	0.01%
CTP	0.01%
BANCO SANTANDER	0.01%
AP MOLLER MAERSK	0.01%
CAIXABANK	0.00%
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA	0.00%



Emetteurs privés : Trajectoire de limitation du réchauffement climatique

DIGITAL DUTCH FINCO	0.00%
DE VOLKSBANK	0.00%
ENEL FINANCE INTERNATIONAL	0.00%
LIVELT IIV (NOE IIVTEIXIV/TIOIV/E	0.0070
BNP PARIBAS	0.00%
INTESA SANPAOLO	0.00%
BARCLAYS	0.000/
DARGLATS	0.00%
DANSKE BANK	0.00%
ROYAL BANK OF CANADA	0.00%
NOTAL BANK OF CANADA	0.0076
GECINA	0.00%
ALD	0.00%
ALD	0.00%
Somme	0.46%

Emetteurs détenus dans le portefeuille figurant sur la GCEL

« Liste mondiale de sortie du charbon » (GCEL pour Global Coal Exit List en anglais) publié par l'ONG allemande sur l'environnement, Urgewald, est une base de données complète sur les sociétés participant à la chaîne de valeur de l'industrie du charbon thermique. La GCEL apporte des statistiques clés sur la production annuelle de charbon des entreprises et la part qu'occupe le charbon dans leur revenu, leur capacité installée à base de charbon et leur part de charbon dans la production d'énergie. Ne sont pas reportées les entreprises appartenant à la liste GCEL, mais ayant des objectifs de réduction d'émissions carbone validées par le "Science Based Target initiative".

La liste des émetteurs appartenant à la GCEL en portefeuille :

Emetteurs	Part du portefeuille (%)
ENBW INTERNATIONAL FINANCE	0.0070%
FORTUM	0.0069%
ANGLO AMERICAN CAPITAL	0.0055%
RWE	0.0012%
CEZ	0.0010%
Somme	0.0216%



6) ÉMETTEURS PRIVES : ANALYSE BIODIVERSITÉ

La convention sur la biodiversité signée par les nations unies en 1992, la prise de conscience de l'enjeu biodiversité s'est traduit ces dernières années par les 20 objectifs d'Aichi permettant d'atteindre 5 buts stratégiques :

- Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant la diversité biologique dans l'ensemble du gouvernement et de la société
- o Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable
- Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique
- Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes
- o Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

L'échec de ce plan stratégique a notamment été mis en exergue par le rapport "Planète vivante 2020" récemment publié par WWF qui montre une baisse alarmante des populations de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons de 68 % entre 1970 et 2016. Cette trajectoire se reflète également dans le rapport d'évaluation mondiale de 2020 de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les écosystèmes (The Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) qui a mis en évidence un déclin mondial généralisé de la biodiversité, lançant un appel urgent à une action immédiate. Un signal d'alarme sonné aussi au niveau des océans avec une urgence à agir comme le souligne l'organisation One Planet Network dans son rapport « Breaking The Plastic Wave ».

Malgré ces constats, la prise de conscience de la part des sociétés et des investisseurs semble s'accélérer avec notamment des actions visant à :

- o Adresser des sujets liés à la biodiversité et les facteurs de destruction de biodiversité.
- Appliquer des critères de biodiversité dans le process de sélection des fournisseurs ou partenaires économiques pour exclure les entreprises ayant des impacts négatifs sur la biodiversité. Développer des approches de mesure de la biodiversité.

L'évaluation de l'enjeu et des risques liés reste toutefois aujourd'hui difficile à quantifier. Les entreprises communiquant elles-mêmes très peu d'informations sur leur propre exposition à ces risques et la façon dont elle le gère, il est extrêmement complexe d'appréhender la question de manière fiable et pertinente. A ce jour, quelques initiatives visent à estimer ces risques. Nous réalisons une veille active afin de sélectionner l'une d'entre elles dès que nous estimerons qu'une méthodologie sera suffisamment aboutie.

A. INCIDENCES NEGATIVES DANS DE LA CADRE DE DISCLOSURE

Dans le cadre du règlement de l'UE sur les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers (SFDR), les trois autorités européennes de surveillance (EBA, EIOPA et ESMA), ont élaboré des normes visant à :

- Renforcer la protection des investisseurs finaux.
- Améliorer l'information fournie aux investisseurs par un large éventail d'acteurs des marchés financiers et de conseillers financiers
- Améliorer l'information des investisseurs sur les produits financiers.

L'article 4 de la règlementation met l'accent sur la nécessité des acteurs financiers de communiquer de manière transparente sur la prise en compte des incidences négatives de leurs investissements sur les facteurs de durabilité. Les facteurs de durabilités intègrent des enjeux concernant :

- Les droits sociaux et droits des employés,
- Le respect des droits humains
- La lutte contre la corruption
- Le climat en lien avec l'alignement sur l'accord de Paris
- La biodiversité avec :
 - L'évaluation et le contrôle des impacts correspondant aux facteurs indirects et directs de changement de la biodiversité et des écosystèmes
 - o L'impact des activités de l'entreprise sur les espèces de la Liste rouge de l'UICN



Emetteurs privés : Biodiversité

- L'impact des entreprises sur des zones protégées et à des zones de grande valeur en termes de biodiversité en dehors des zones protégées
- o La prise en compte de l'impact de déforestation.

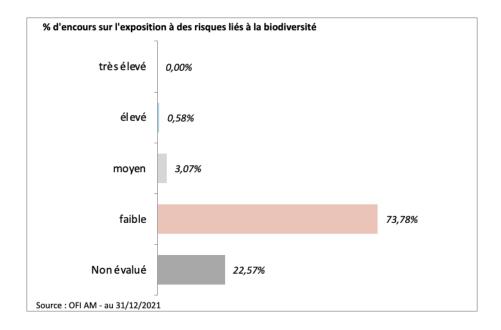
B. INFORMATIONS UTILISEES POUR L'ANALYSE

- Dans une volonté de sensibilisation à l'enjeu de biodiversité OFI AM réalise cette année une analyse des investissements selon 4 critères :
- Taux de disponibilité de la donnée biodiversité afin de sensibiliser le besoin urgent de transparence sur les informations concernant la biodiversité.
- La répartition des entreprises du portefeuille en fonction de leur notation Biodiversité de MSCI. Cette note MSCI reprend à la fois la gestion de l'enjeu et l'exposition à cet enjeu en identifiant les entreprises dont les opérations risquent d'avoir un impact négatif élevé sur les écosystèmes fragiles. Parmi ces entreprises, celles qui ont des politiques et des programmes conçus pour protéger la biodiversité et répondre aux préoccupations des collectivités en matière d'utilisation des terres obtiennent de bons résultats. Les entreprises dont les activités perturbent des zones vastes et/ou fragiles et qui manquent de stratégies pour minimiser et atténuer les pertes de biodiversité obtiennent de piètres résultats.
- Un % du portefeuille concerné par les controverses de niveau medium, élevé et très élevé sur la biodiversité.
- Le nombre de controverses depuis 3ans concernant les impacts sur la biodiversité et la déforestation : au niveau du portefeuille.

C. RESULTATS DE L'ANALYSE AU 31 DECEMBRE 2021

Le portefeuille contient 233 émetteurs sur lesquels MSCI évalue un risque sur la biodiversité. Sur ces émetteurs, 15 sont controversés ce qui représente 0.12% de l'encours pour un total de 37 controverses.

Ci-dessous une répartition de l'encours du portefeuille des émetteurs privés en fonction de leurs scores d'exposition aux enjeux liés à la biodiversité :





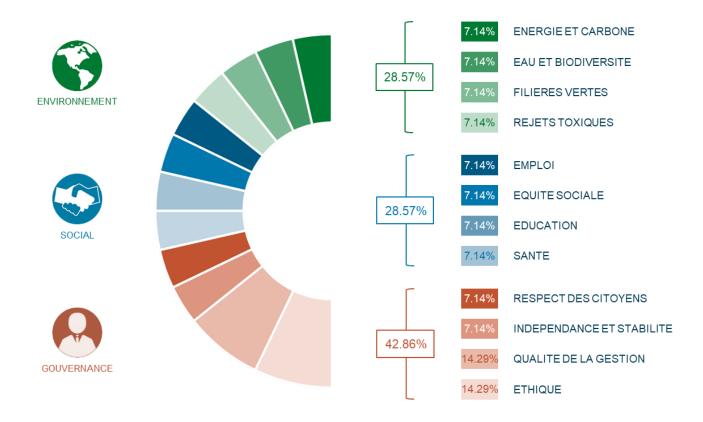
7) ÉMETTEURS PUBLICS : ANALYSE ESG

L'analyse ESG (Environnementale, Sociale et de Gouvernance) des émetteurs publics est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

A. NATURE DES CRITERES ESG PRIS EN COMPTE

A partir d'une liste générique fondée sur l'étude des textes internationaux et de référence du développement durable, le Pôle ISR d'OFI AM a construit un référentiel en confrontant ces enjeux aux différents risques extra-financiers.

Ce référentiel est constitué de 12 enjeux :



B. RAISONS DU CHOIX DES CRITERES ESG RETENUS

Ces critères ont été retenus car ils sont les plus représentatifs des résultats de l'action d'un émetteur public en faveur du développement durable.



Émetteurs publics : Analyse ESG

C. CRITERES ENVIRONNEMENTAUX LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des critères concernant la limitation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Pour les émetteurs publics, l'enjeu analysé est l'enjeu « Energie et carbone », qui évalue la capacité de l'émetteur public à limiter son empreinte carbone (émissions de CO₂, respect des engagements internationaux pris lors des COP, recours au fret par le rail), ainsi que sa capacité à limiter son empreinte énergétique (consommation d'énergie globale, dépendance au pétrole).

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

L'enjeu analysé est celui du « Développement des filières vertes » qui évalue la capacité de l'émetteur public à développer de nouvelles filières économiques et à promouvoir la transition énergétique et écologique. Cet enjeu est analysé à partir de la part d'électricité provenant de sources renouvelables et recyclage des déchets municipaux.

D. INFORMATIONS UTILISEES POUR L'ANALYSE

L'analyse ESG des émetteurs publics est basée sur des données provenant de plusieurs sources d'information publiques : OCDE, Eurostat, ONU, Banque Mondiale, AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), Freedom House et Transparency International.

Elle est complétée par une veille sur l'actualité ESG des émetteurs publics.

E. METHODOLOGIE ET RESULTATS DE L'ANALYSE ESG

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une évaluation des résultats obtenus par chaque émetteur public pour l'ensemble des critères ESG, ainsi que sur l'évolution relative de ces résultats.

Cette analyse se traduit par une notation de chaque émetteur public. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de l'ensemble des pays de l'OCDE, selon leur niveau de performances ESG. Ce classement se traduit par l'attribution d'un Score sur une échelle de 0.5 à 5 (5 correspondant à la meilleure performance).

Une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur public, au sein de l'ensemble des émetteurs couverts par une analyse ESG :

LEADERS Les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

IMPLIQUÉS Actifs dans la prise en compte des enjeux ESG

SUIVEURS Enjeux ESG moyennement gérés

INCERTAINS Enjeux ESG faiblement gérés

SOUS SURVEILLANCE Retard dans la prise en compte des enjeux ESG

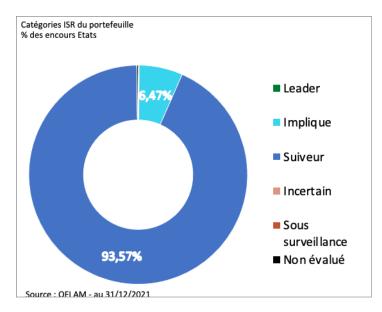


Émetteurs publics : Analyse ESG

Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

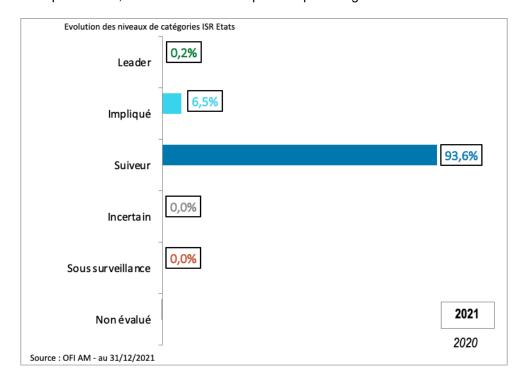
L'ensemble des répartitions est exprimé en pourcentage des encours émetteurs publics.

La répartition par catégories ISR était la suivante :



La part d'obligations d'émetteurs publics en catégorie ISR « Sous surveillance » correspondait aux émetteurs suivants :

Par rapport à l'année précédente, l'évolution de cette répartition par catégories s'établit comme suit :





Emetteurs publics: Analyse changement climatique

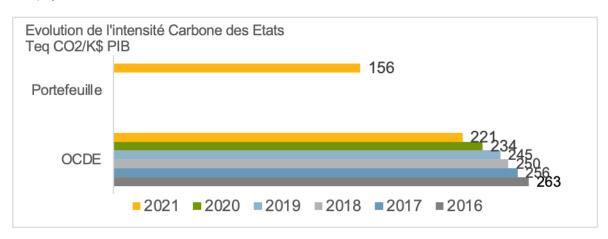
8) ÉMETTEURS PUBLICS: ANALYSE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique.

A. ÉVALUATION DE L'EMPREINTE CARBONE

Sur les émetteurs publics, l'intensité carbone est estimée à partir de données émissions carbone des émetteurs publics publiées par l'AIE et Eurostat. Ces données sont disponibles pour l'ensemble des pays de l'OCDE et sont exprimées en tonnes équivalent CO2 par millier de dollars de PIB.

La moyenne pondérée des obligations d'émetteurs publics détenues en portefeuille est comparée à la moyenne des pays de l'OCDE* :



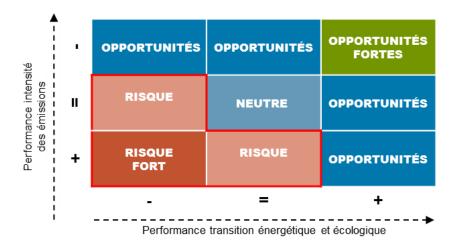
^{*} Les données de référence de l'OCDE ont été recalculées partir de http://globalcarbonatlas.org/en/CO2-emissions

B. METHODOLOGIE ET RESULTATS DE L'ANALYSE TEE

L'évaluation de l'exposition des Etats au risque de transition peut aussi être appréhendée en combinant deux indicateurs. L'analyse TEE des Etats est réalisée selon deux axes. Ces indicateurs sont aisément disponibles pour l'UE et peuvent permettre de classer les pays selon leur performance sur ces deux axes. Il est ainsi possible d'établir une matrice telle qu'illustrée dans l'exemple ci-dessous

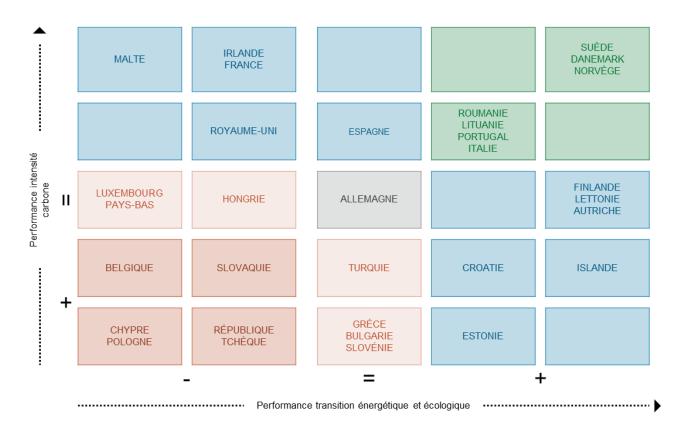
- Intensité carbone, mesurée à partir des émissions de CO2 / PIB
- Transition énergétique, mesurée en fonction de la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie





Pour 2021, le positionnement des Etats Européens était le suivant :

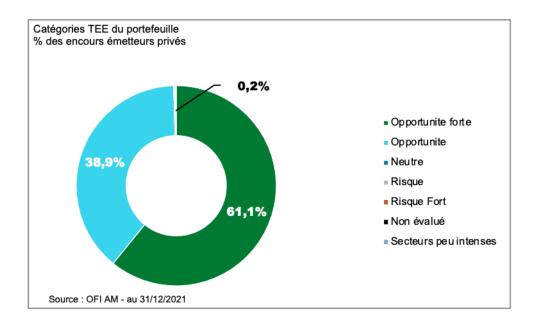
Matrice de sélection des Etats





Résultats de l'analyse TEE

À fin décembre 2021, la répartition des encours des émetteurs « Etats » par catégorie TEE était la suivante :





Information relative à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement

9) CHANGEMENTS EFFECTUES SUITE À L'ANALYSE

A. INTEGRATION DES RISQUES ET CRITERES ESG DANS LA GESTION D'ACTIFS

La prise en compte de l'analyse ESG dans la politique d'investissement s'inscrit dans une démarche progressive : la première phase est une étape d'identification des enjeux, réalisée grâce :

- à une analyse détaillée de nos investissements par le service d'analyse ISR d'OFI AM ;
- à une formation aux enjeux ESG et TEE liés aux investissements, suivie par les membres du Conseil d'Administration en 2017. Cette formation avait pour objectif d'acquérir un niveau de maîtrise du sujet nécessaire pour définir un plan d'action ;
- à la réalisation d'un suivi des risques ESG liés à nos investissements, via des Comités OFI-AM (4 par an) avec l'analyse des controverses ESG concernant les émetteurs. Il est convenu qu'OFI AM informerait ASSURIMA en cas d'apparition significative de controverse (mise en place d'un point ad hoc).

Par ailleurs, pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de limitation du réchauffement climatique, ASSURIMA applique, à compter de 2019, l'exclusion du charbon thermique de tous les actifs détenus en propre.

Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion mise en place par OFI AM et applicable aux placements sous mandat de gestion:

- armes controversées : au-delà des exclusions au titre des conventions internationales pour l'interdiction des mines antipersonnel, des armes à sous munitions et des armes chimiques, exclusion des entreprises tirant des revenus liés à des activités de fabrication, prestation de services ou de support technique relatives aux armes suivantes : mines anti-personnel, armes à sous-munitions, armes chimiques, armes biologiques, armes à fragment non détectables, armes à laser aveuglant, armes incendiaires, armes au phosphore blanc, armes à uranium appauvri.
- charbon thermique : dans la perspective de contention du réchauffement climatique en dessous des 2°C à l'horizon 2100 comme prévu par l'Accord de Paris et donc à la neutralité des émissions de GES en 2050, arrêt total du financement du charbon au plus tard en 2030 sur toutes classes d'actifs et zones géographiques.
- pétrole et gaz : réduction progressive des investissements dans les entreprises d'extraction de gaz et de pétrole, jusqu'à une exclusion totale du secteur avant 2050.
- tabac : exclusion des producteurs de tabac au premier euro du Chiffre d'Affaires.
- violation des principes du Pacte Mondial : exclusion des émetteurs impliqués dans des controverses graves et/ou systémiques qui contreviennent à au moins un des 10 principes du Pacte Mondial de l'ONU et qui n'apportent pas de réponse appropriée pour y faire face.

B. STRATEGIE D'ENGAGEMENT ET DE VOTE

ASSURIMA ne détient pas d'actions en direct dans son portefeuille.

La politique d'engagement de la société de gestion OFI Asset Management est disponible à l'adresse suivante : ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf .

Les seuls placements en actions sont réalisés via des OPC ISR, qui exercent systématiquement leurs droits de vote selon la politique de vote de la société de gestion OFI Asset Management, disponible à l'adresse suivante : ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf .



ANNEXE - DETAIL DU PORTEFEUILLE / ÉMETTEURS PRIVES

Liste Emetteurs Privés, détaillé	% de portefeuille	Note ESG	Controverses	TEE	EF(privés)/IC(états)	
BNP PARIBAS	4.22%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	0.158	
NATIXIS	4.08%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.0212	
CREDIT COOPERATIF	1.99%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.3	
BPCE	0.30%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu intenses	0.0597	
INTESA SANPAOLO	0.17%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0969	
MEDIOBANCA BANCA DI CREDITO FINANZIARIO	0.17%	Implique	Faible	Secteurs peu intenses	0.0626	
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	0.17%	Suiveur	Faible	Secteurs peu intenses	0.4046	
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA	0.17%	Leader	Elevé	Secteurs peu intenses	0.4506	
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	0.16%	Implique	Elevé	Secteurs peu	Secteurs peu intenses	
CAIXABANK	0.15%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.0151	
ATOS	0.15%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	5.5097	
LA BANQUE POSTALE	0.14%	Implique	Faible	Secteurs peu intenses	0.3	
COVIVIO	0.13%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.2442	
ORPEA	0.13%	Suiveur	Négligeable	Secteurs peu intenses	10.9669	
L OCCITANE INTERNATIONAL	0.12%	Leader				



ANNEXE - DETAIL DU PORTEFEUILLE / ÉMETTEURS PRIVES

		I	,		
CREDIT AGRICOLE	0.12%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.05
UNICREDIT	0.12%	Suiveur	Elevé	Secteurs peu intenses	0.2617
STEF	0.11%	Implique			
SOCIETE GENERALE	0.11%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.125
PSA BANQUE FRANCE	0.11%	Incertain	Elevé	Opportunité	34.2201
ING GROEP	0.10%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.02
FINANCIERE AGACHE	0.10%	Implique	Moyen	Secteurs peu	intenses
SAVENCIA	0.10%	Implique	Négligeable	Secteurs peu	intenses
BANCO SANTANDER	0.10%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.2264
ALSTOM	0.09%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	9.3788
BUREAU VERITAS	0.09%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	18.4442
SEB	0.09%	Suiveur	Faible	Secteurs peu intenses	26.506
FCA BANK	0.08%	Implique	Elevé	Risque	37.16
VICAT	0.08%	Incertain	Négligeable	Risque	2614.3451
AMADEUS IT GROUP	0.08%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	4.6557
BMW FINANCE	0.08%	Implique	Moyen	Opportunité forte	5.36
SANTANDER CONSUMER FINANCE	0.08%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.2264
TELEPERFORMANCE	0.08%	Incertain	Moyen	Secteurs peu intenses	40.9868



	I	1	I	ı	I
BONDUELLE	0.07%	Implique	Faible	Secteurs peu intenses	86.3145
THE GOLDMAN SACHS GROUP	0.07%	Leader	Elevé	Secteurs peu intenses	0.2023
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	0.07%	Suiveur	Faible	Secteurs peu intenses	0.3
UBISOFT ENTERTAINMENT	0.07%	Incertain	Moyen	Secteurs peu intenses	4.8712
EIFFAGE	0.07%	Suiveur	Moyen	Opportunité	17.6543
ALD	0.07%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.1587
NIBC BANK	0.07%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	0.0341
VEOLIA ENVIRONNEMENT	0.06%	Suiveur	Moyen	Risque	767.9368
MANPOWER WISCONSIN	0.06%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	5.5335
AKTIEBOLAGET VOLVO	0.06%	Implique	Moyen	Opportunité	9.02
RCI BANQUE	0.06%	Suiveur	Elevé	Opportunité forte	9.9234
VONOVIA	0.06%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	0.877
KORIAN	0.06%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	12.5305
LEASEPLAN CORPORATION	0.06%	Implique	Négligeable	Secteurs peu intenses	6.677
LLOYDS BANKING GROUP	0.06%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.157
WORLDLINE	0.06%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.9973
MARKIT	0.05%	Implique	Négligeable	Secteurs peu intenses	1.1955
ITM ENTREPRISES	0.05%	Suiveur			



COMMERZBANK	0.05%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	0.1124
SANTANDER CONSUMER BANK	0.05%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.27
MEDIOBANCA INTERNATIONAL LUXEMBOURG	0.05%	Implique	Faible	Secteurs peu intenses	0.06
MERLIN PROPERTIES	0.05%	Implique	Négligeable	Secteurs peu intenses	1.9531
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE	0.05%	Implique	Moyen	Opportunité	367.01
AXA BANQUE	0.05%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.1289
BECTON DICKINSON AND COMPANY	0.05%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu intenses	7.8036
CITIGROUP	0.05%	Incertain	Elevé	Secteurs peu intenses	0.3337
EDP FINANCE	0.04%	Leader	Moyen	Opportunité	457.18
MORGAN STANLEY	0.04%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.286
SCANSOFT	0.04%	Suiveur	Négligeable	Secteurs peu intenses	7.5431
SNAM	0.04%	Leader	Moyen	Opportunité forte	57.6051
DANSKE BANK	0.04%	Incertain	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0309
SYDBANK	0.04%	Incertain	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.1422
NATWEST MARKETS	0.04%	Leader	Elevé	Secteurs peu	intenses
CREDIT SUISSE	0.04%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.09
COCA COLA EUROPEAN PARTNERS	0.04%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	21.8366



IPSEN	0.04%	Incertain	Faible	Secteurs peu intenses	8.0852
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG	0.03%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.13
THE ROYAL BANK OF SCOTLAND	0.03%	Leader	Elevé	Secteurs peu intenses	0.1738
ABN AMRO BANK	0.03%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu intenses	0.0572
IBERDROLA INTERNATIONAL	0.03%	Implique	Elevé	Opportunité forte	240.53
EON	0.03%	Leader	Moyen	Opportunité forte	77.5115
CNP ASSURANCES	0.03%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.0079
MIZUHO FINANCIAL GROUP	0.03%	Leader	Elevé	Secteurs peu intenses	0.1531
BANK OF AMERICA CORPORATION	0.03%	Incertain	Elevé	Secteurs peu intenses	0.3651
MAGELLAN HEALTH	0.03%				
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I	0.03%	Incertain	Moyen	Secteurs peu	intenses
ENEL	0.03%	Leader	Elevé	Opportunité	439.5483
IBERDROLA FINANZAS SAU	0.03%	Implique	Elevé	Opportunité forte	240.53
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP	0.03%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu intenses	0.0813
CRITERIA CAIXA	0.03%	Incertain	Moyen	Secteurs peu intenses	1.8394
NORDEA BANK ABP	0.03%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.0336
HELLA GMBH & CO KGAA	0.03%	Incertain	Faible	Opportunité forte	45.2625



	1	I	I	I	
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE	0.03%	Leader	Négligeable	Opportunité	11.3988
UBS GROUP	0.03%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.177
ATHENE HOLDING	0.03%	Incertain	Faible	Secteurs peu intenses	0.2331
XILINX	0.03%	Implique	Négligeable	Secteurs peu intenses	6.3708
CAPGEMINI	0.02%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	8.547
KLEPIERRE	0.02%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	3.261
TELECOM ITALIA	0.02%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	11.3431
FORTERRA	0.02%		Faible	Opportunité	818.7222
VOLKSWAGEN LEASING	0.02%	Sous surveillance	Elevé	Opportunité	17.92
A2A	0.02%	Implique	Elevé	Opportunité	657.9549
GREAT WESTERN BANCORP	0.02%				
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SÀ RL	0.02%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu intenses	4.62
GECINA	0.02%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	1.0719
COVIVIO HOTELS	0.02%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.2442
NYKREDIT REALKREDIT	0.02%	Implique	Faible	Secteurs peu intenses	0.0058
OMV	0.02%	Leader	Moyen	Opportunité	272.4458
COHERENT	0.02%			Secteurs peu intenses	62.9844
SAIPEM FINANCE INTERNATIONAL	0.02%	Leader	Elevé	Opportunité forte	118.57



FERROVIAL EMISIONES	0.02%	Implique	Faible	Opportunité	40.38
UNIBAIL RODAMCO WESTFIELD	0.02%	Leader	Non défini	Secteurs peu intenses	1.371
NATIONAL GRID	0.02%	Leader	Moyen	Opportunité forte	85.7347
VOLKSWAGEN	0.02%	Sous surveillance	Elevé	Opportunité	15.51
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL	0.02%	Leader	Moyen	Opportunité	359.0276
SOFINA	0.02%	Suiveur	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.4741
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	0.02%	Leader	Moyen	Opportunité	214.0728
SVENSKA HANDELSBANKEN	0.02%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.0314
CAISSE NATIONALE DE REASSURANCE MUTUELLE AGRICOLE GROUPAMA	0.02%	Suiveur	Faible	Secteurs peu intenses	0.1299
SCHAEFFLER	0.02%	Incertain	Moyen	Opportunité	106.4576
NESTE	0.02%	Leader	Faible	Opportunité	304.5032
KBC GROEP	0.02%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.3257
UCB	0.02%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu intenses	2.6871
COFINIMMO	0.02%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	3.124
NATIONAL GRID GAS FINANCE NO 1	0.02%	Leader	Moyen	Opportunité forte	85.7347
ICADE	0.02%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	1.2676
HERA	0.02%	Suiveur	Faible	Opportunité	169.5398
ERG	0.02%	Leader	Faible	Opportunité forte	251.5203



	ı	ı	ı	ı	I
VOLVO CAR	0.02%	Suiveur	Négligeable	Opportunité forte	12.474
ACCIONA ENERGÍA FINANCIACIÓN FILIALES	0.02%	Implique			
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	0.02%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.9176
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE TERNA	0.02%	Leader	Faible	Opportunité forte	92.609
HIGHLAND HOLDINGS SÀ RL	0.02%	Incertain	Moyen	Risque	
PRYSMIAN	0.02%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	87.631
ATOTECH	0.02%				
CREDIT SUISSE GROUP	0.02%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0484
BELFIUS BANK	0.02%	Suiveur	Faible	Secteurs peu intenses	0.3
EXOR	0.02%	Implique	Faible	Secteurs peu intenses	43.0914
NATIONWIDE FINANCIAL SOLUTIONS	0.02%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.0914
CREDIT MUTUEL ARKEA	0.02%	Incertain	Faible	Secteurs peu intenses	0.3
REPSOL EUROPE FINANCE SÀ RL	0.02%	Implique	Moyen	Opportunité	
UPM KYMMENE CORPORATION	0.02%	Leader	Faible	Opportunité	382.0812
VERIZON COMMUNICATIONS	0.01%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	16.8039
GREENSKY	0.01%				
ENAGÁS FINANCIACIONES	0.01%	Leader	Moyen	Opportunité forte	34.05
KELLOGG COMPANY	0.01%	Leader	Moyen	Secteurs	67.2813



				peu intenses	
HITACHI METALS	0.01%				
WENDEL	0.01%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	30.3967
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES	0.01%	Sous surveillance	Elevé	Opportunité	17.92
AXA	0.01%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.1289
VONAGE HOLDINGS	0.01%	Incertain	Négligeable	Secteurs peu intenses	44.627
ROGERS CORPORATION	0.01%				139.7201
FALCK RENEWABLES	0.01%	Leader	Faible	Opportunité forte	1.379
CYRUSONE	0.01%	Implique	Négligeable	Secteurs peu intenses	1.3125
GRANDVISION FINANCE	0.01%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu	intenses
WINTERSHALL DEA FINANCEBV	0.01%	Suiveur	Elevé	Opportunité fo	rte
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS	0.01%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.375
EON INTERNATIONAL FINANCE	0.01%	Leader	Moyen	Opportunité forte	142.66
KERRY GROUP FINANCIAL SERVICES UNLIMITED COMPANY	0.01%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	82.54
AT & T	0.01%	Incertain	Moyen	Secteurs peu intenses	14.2606
BARCLAYS BANK	0.01%	Sous surveillance	Elevé	Secteurs peu intenses	0.1595
NN GROUP	0.01%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	0.0282
SUEZ	0.01%	Suiveur	Moyen	Opportunité	265.7286



Fiat Chrysler Automobiles	0.01%	Incertain	Elevé	Opportunité	34.2201
ORANO	0.01%	Implique	Moyen	Opportunité	19.116
CARLSBERG BREWERIES	0.01%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	50.81
IMERYS	0.01%	Leader	Faible	Opportunité	387.5741
ARVAL SERVICE LEASE	0.01%	Implique	Moyen	Secteurs peu i	ntenses
AUSTRALIA AND NEW ZEALAND BANKING GROUP	0.01%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.2103
AUTOSTRADE PER L ITALIA	0.01%	Suiveur	Elevé	Opportunité forte	2.89
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP	0.01%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	0.0747
READING GLOVE & MITTEN MAN	0.01%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	11.1966
INTERNATIONAL GAME TECHNOLOGY	0.01%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	5.8387
RENAULT	0.01%	Suiveur	Elevé	Opportunité forte	9.9234
SCHNEIDER ELECTRIC	0.01%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	12.1027
VALEO	0.01%	Leader	Négligeable	Opportunité forte	57.056
LKQ ITALIA BONDCO DI LKQ ITALIA BONDCO GP SRL E C SAPA	0.01%	Suiveur	Négligeable	Opportunité	16.2474919
SPIE	0.01%	Implique	Négligeable	Opportunité forte	16.0344
DH EUROPE FINANCE II SÀ RL	0.01%	Suiveur	Négligeable	Secteurs peu intenses	8.63
NEXITY	0.01%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.531
TENNET HOLDING	0.01%	Suiveur	Faible	Opportunité	109.3682



21010	0.040/			0 1	10.0770
NOKIA	0.01%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	13.9772
SYDNEY AIRPORT	0.01%				
SWEDBANK	0.01%	Leader	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0309
SPAREBANK 1 SR BANK	0.01%	Implique	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.0097
AROUNDTOWN	0.01%	Implique	Faible	Secteurs peu intenses	1.1914
IBERDROLA	0.01%	Implique	Elevé	Opportunité forte	234.41
STORA ENSO	0.01%	Leader	Moyen	Opportunité	229.8545
COREPOINT LODGING	0.01%				
NUEVO TOPCO	0.01%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.27
TRATON FINANCE LUXEMBOURG	0.01%	Sous surveillance	Elevé	Opportunité	
CASSA DEPOSITI E PRESTITI DENOMINATA ANCHE : CDP	0.01%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.3
MCAFEE	0.01%				
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES	0.01%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	1.6564
ELIS	0.01%	Suiveur	Négligeable	Secteurs peu intenses	66.5845
FIAT CHRYSLER FINANCE EUROPE	0.01%	Incertain	Elevé	Opportunité	37.16
BALL CORPORATION	0.01%	Suiveur	Négligeable	Opportunité	80.2655
TECHNIP ENERGIES	0.01%	Leader			
DOMETIC GROUP AB PUBL	0.01%	Incertain	Négligeable	Secteurs peu intenses	12.2398



		Į.			
CERTEGY	0.01%	Suiveur	Négligeable	Secteurs peu intenses	1.1768
OP YRITYSPANKKI	0.01%		Négligeable	Secteurs peu intenses	0.4228
SOFTBANK	0.01%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu intenses	2.8655
LANDMARK INFRASTRUCTURE PARTNERS	0.01%				
PLASTIC OMNIUM	0.01%	Implique	Négligeable	Opportunité forte	61.9123
THERMO ELECTRON CORPORATION	0.01%	Incertain	Moyen	Secteurs peu intenses	12.0911
LEASYS	0.01%		Elevé	Risque	
BARCLAYS	0.01%	Incertain	Elevé	Secteurs peu intenses	0.1559
EQT	0.01%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	1.4802
HANNOVER RUCK	0.01%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.0951
DUFRY ONE	0.01%	Suiveur	Négligeable	Secteurs peu intenses	30.07
TALANX	0.01%	Implique	Faible	Secteurs peu intenses	0.3
VEONEER	0.01%	Suiveur	Négligeable	Opportunité	20.0227
MOLNLYCKE HOLDING	0.01%	Incertain	Négligeable	Secteurs peu intenses	131.7851
MONDI FINANCE EUROPE	0.01%	Leader	Négligeable	Opportunité	
PROLOGIS INTERNATIONAL FUNDING II	0.01%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.3
SANTANDER CONSUMER USA HOLDINGS	0.01%				
DSP GROUP	0.01%				



TRIPLE S MANAGEMENT	0.01%				
MONDI FINANCE	0.01%	Leader	Négligeable	Opportunité	609.3
TRISTATE CAPITAL HOLDINGS	0.01%				
KRATON	0.01%				
SIG COMBIBLOC PURCHASECO SÀ RL	0.01%	Implique	Négligeable	Opportunité	42.9142676
SMITHS GROUP	0.01%	Suiveur	Moyen	Opportunité	9.6907
LOXAM	0.01%	Suiveur	Faible	Secteurs peu intenses	7.0726
ABBVIE	0.01%	Incertain	Moyen	Secteurs peu intenses	7.8454
AUSNET SERVICES	0.01%	Leader	Négligeable	Opportunité	201.7538
ENBW INTERNATIONAL FINANCE	0.01%	Suiveur	Faible	Opportunité	434.7689
FORTUM	0.01%	Suiveur	Faible	Risque	823.2366
NOBINA AB PUBL	0.01%	Suiveur	Négligeable	Risque	141.4853
СТР	0.01%				
BOTTOMLINE TECHNOLOGIES DE	0.01%	Sous surveilla	ance	Secteurs peu intenses	7.5852
R R DONNELLEY & SONS COMPANY	0.01%			Secteurs peu	intenses
INTERSECT ENT	0.01%				
ZF NORTH AMERICA CAPITAL	0.01%	Incertain	Moyen	Opportunité	43.4249932
BANCO DE SABADELL	0.01%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	0.0139
MIMECAST	0.01%	Suiveur	Négligeable	Secteurs peu intenses	6.1842
CERNER CORPORATION	0.01%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	7.8489



CROWN EUROPEAN HOLDINGS	0.01%	Suiveur	Moyen	Opportunité	102.6
ARCELORMITTAL	0.01%	Incertain	Moyen	Risque Fort	2329.7023
SBANKEN ASA	0.01%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.0177
FORD MOTOR CREDIT COMPANY	0.01%	Sous surveillance	Elevé	Opportunité	21.4
CIT GROUP	0.01%	Sous surveillance	Faible	Secteurs peu intenses	0.4338
FERRO CORPORATION	0.01%				150.3299
AMERICREDIT	0.01%	Incertain	Elevé	Risque	29.54
ILIAD	0.01%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu intenses	3.1284
AP MOLLER MAERSK	0.01%	Implique	Moyen	Opportunité	739.6477
ANGLO AMERICAN CAPITAL	0.01%	Implique	Elevé	Risque Fort	353.24
ASAHI GROUP HOLDINGSLTD	0.01%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	35.2802
CK HUTCHISON FINANCE 16	0.01%	Sous surveillance	Moyen	Neutre	26.71
NATIONALE NEDERLANDEN BANK	0.01%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	0.04
SSE	0.01%	Leader	Moyen	Neutre	375.3056
SOFIBOL	0.01%	Incertain	Elevé	Opportunité forte	5.9597
RENTOKIL INITIAL 2005	0.00%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	48.9078
HAMMERSON	0.00%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	2.8447
BANK OF MONTREAL	0.00%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	0.2228



BALDER FINLAND	0.00%	Implique	Négligeable	Secteurs peu	intenses
ENDERA	0.000/	Leader	Mayon	Opportunitó	E62 04E0
ENDESA	0.00%	Leader	Moyen	Opportunité	568.9159
STATKRAFT	0.00%	Leader	Faible	Opportunité	32.6307
DIGITAL DUTCH FINCO	0.00%	Leader	Négligeable	Secteurs peu	intenses
CREDIT LYONNAIS	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.05
ORTHO CLINICAL DIAGNOSTICS HOLDINGS	0.00%				
AB SAGAX	0.00%	Implique	Négligeable	Secteurs peu intenses	3.2935
VIVENDI	0.00%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	3.4102
CABOT MICROELECTRONICS CORPORATION	0.00%				20.8001
AKKA TECHNOLOGIES	0.00%	Suiveur	Négligeable	Opportunité	40.7544
ADLER REAL ESTATE	0.00%	Implique	Négligeable	Secteurs peu intenses	2.163
DEXIA CREDIT LOCAL	0.00%	Sous surveillance	Faible	Secteurs peu intenses	0.4312
AUTOLIV	0.00%	Suiveur	Faible	Risque	67.3956
SPX FLOW	0.00%			Secteurs peu intenses	48.1211
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA	0.00%				
ELECTRICITE DE FRANCE	0.00%	Implique	Moyen	Opportunité forte	110.0948
NATIONAL GRID HOLDINGS	0.00%	Leader	Moyen	Opportunité forte	96.01
ENEL FINANCE INTERNATIONAL	0.00%	Leader	Elevé	Opportunité	579.66



TELEFONICA EUROPE	0.00%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	17.35
BUZZI UNICEM SPA SENZA VINCOLI DI RAPPRESENTAZIONE GRAFICA	0.00%	Sous surveillance	Faible	Opportunité	3378.917
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS	0.00%	Suiveur	Moyen	Opportunité forte	18.31
THE EXPORT IMPORT BANK OF KOREA	0.00%	Sous surveillance	Moyen	Secteurs peu intenses	0.2462
GENERAL MILLS	0.00%	Implique	Faible	Secteurs peu intenses	28.2793
CNAC HK FINBRIDGE COMPANY	0.00%		Elevé		
AIR LIQUIDE FINANCE	0.00%	Leader	Moyen	Opportunité	662.5
ITT WCO	0.00%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	13.4862
ENI	0.00%	Incertain	Elevé	Opportunité	339.3552
CK HUTCHISON GROUP TELECOM FINANCE	0.00%	Sous surveillance	Moyen	Neutre	
VOLKSWAGEN BANK	0.00%	Sous surveillance	Elevé	Opportunité	15.51
BOND ST ASSOCIATES	0.00%	Incertain	Moyen	Secteurs peu intenses	0.2216
REPSOL	0.00%	Implique	Moyen	Opportunité	436.3071
BRED BANQUE POPULAIRE	0.00%		Moyen	Secteurs peu intenses	0.3
RELX FINANCE	0.00%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	6.5855
CITIGROUP GLOBAL MARKETS HOLDINGS	0.00%	Incertain	Elevé	Secteurs peu intenses	0.39
AMCOR UK FINANCE	0.00%	Suiveur	Négligeable	Opportunité	



BACARDI	0.00%	Incertain	Faible	Secteurs peu intenses	10.1108
BANK OF CHINA EUROPE	0.00%				
MUFG BANK	0.00%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu intenses	0.08
LLOYDS BANK CORPORATE MARKETS	0.00%	Leader	Moyen	Secteurs peu	intenses
ARCHER DANIELS MIDLAND COMPANY	0.00%	Suiveur	Elevé	Secteurs peu intenses	454.5503
ARENA PHARMACEUTICALS	0.00%				
HOLDING D INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	0.00%	Suiveur	Elevé	Opportunité forte	91.22
UPJOHN FINANCE	0.00%	Sous surveillance	Non défini	Secteurs peu intenses	24.0781
PROLOGIS EURO FINANCE	0.00%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.3
NATIONAL BANK OF CANADA	0.00%	Implique	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.0245
MIZUHO FINANCIAL GROUP CAYMAN 2	0.00%				
FISERV WISCONSIN	0.00%	Incertain	Négligeable	Secteurs peu intenses	2.3002
CAISSE REG CRED AGRIC MUT ATLANTIQUE VEN	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0506
HSBC HOLDINGS	0.00%	Leader	Elevé	Secteurs peu intenses	0.1998
AAREAL BANK	0.00%	Incertain	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.095
TELEKOM FINANZMANAGEMENT	0.00%	Suiveur	Faible	Secteurs peu intenses	32.98
VILOGIA SOCIETE ANONYME D HLM	0.00%	Suiveur			



NORTHWEST BANCORPORATION	0.00%	Sous surveillance	Elevé	Secteurs peu intenses	0.5398
DAIMLER INTERNATIONAL FINANCE	0.00%	Suiveur	Elevé	Opportunité	10.42
BAYER	0.00%	Sous surveillance	Très Elevé	Secteurs peu intenses	30.0971
L OREAL	0.00%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	4.802
RWE	0.00%	Incertain	Moyen	Risque Fort	1506.1624
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.13
SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG	0.00%				
BARCLAYS BANK IRELAND	0.00%	Incertain	Elevé	Secteurs peu intenses	0.1559
ILE DE FRANCE MOBILITES	0.00%	Implique		Opportunité	
CEZ	0.00%	Incertain	Négligeable	Risque Fort	1003.1793
CENTRAL NIPPON EXPRESSWAY COMPANY	0.00%				
AMERICAN HONDA FINANCE CORPORATION	0.00%	Leader	Elevé	Opportunité forte	33.3
FSSB HOLDING CORPORATION	0.00%				
BNP PARIBAS CARDIF	0.00%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	0.17
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE SEINE	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0506
HITACHI CREDIT UK	0.00%				
UBS LONDON	0.00%				
BPIFRANCE	0.00%	Leader	Faible		



FLUVIUS SYSTEM OPERATOR	0.00%	Leader	Moyen		
STANDARD CHARTERED	0.00%	Leader	Elevé	Secteurs peu intenses	0.2281
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0506
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	0.00%	Implique	Faible	Secteurs peu intenses	0.1217
JPMORGAN CHASE & CO	0.00%	Incertain	Elevé	Secteurs peu intenses	0.2794
FRESENIUS FINANCE IRELAND	0.00%	Sous surveillance	Elevé	Secteurs peu intenses	26.86
DE VOLKSBANK	0.00%	Implique	Faible	Secteurs peu intenses	0.0906
BNP PARIBAS FORTIS	0.00%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu intenses	0.4884
CA CONSUMER FINANCE	0.00%		Moyen	Secteurs peu intenses	0.05
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0506
ZF EUROPE FINANCE	0.00%	Incertain	Moyen	Opportunité	43.4249932
MIZUHO INTERNATIONAL	0.00%				
CREDIT AGRICOLE SALONDON	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.05
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE	0.00%	Suiveur	Faible	Secteurs peu intenses	0.384
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS EUROPE HOLDINGS SÀ RL	0.00%	Suiveur	Faible	Secteurs peu intenses	0.6747
SCHLUMBERGER FINANCE	0.00%	Leader	Faible	Opportunité forte	33.54
AVERY DENNISON	0.00%				



NETHERLAND INVESTMENT II					
THE TORONTO DOMINION BANK	0.00%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.1431
ВЅКҮВ	0.00%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu intenses	4.8334
DANONE	0.00%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	37.2333
ROYAL BANK OF CANADA	0.00%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.1096
CAISSE REG CREDIT AGRI MUTUEL CTRE LOIRE	0.00%				
VATTENFALL	0.00%	Leader	Moyen	Opportunité forte	426.2298
ESSITY	0.00%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	166.7766
SUMITOMO MITSUI BANKING CORPORATION	0.00%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	0.09
BANQUE PALATINE	0.00%		Moyen	Secteurs peu intenses	0.3
APRR	0.00%	Incertain	Moyen	Opportunité forte	12.4649
CONTI GUMMI FINANCE	0.00%	Incertain	Moyen	Opportunité	81.59
UNION FINANCES GRAINS	0.00%				
CARREFOUR BANQUE	0.00%	Incertain	Moyen	Secteurs peu intenses	36.0813
DAIMLER	0.00%	Suiveur	Elevé	Opportunité	8.3158
CAISSE REG CREDIT AGRI MUTUEL ANJOU MAIN	0.00%				
DEUTSCHE BANK	0.00%	Sous surveillance	Très élevé	Secteurs peu intenses	0.3127
ENGIE	0.00%	Implique	Moyen	Opportunité	353.3998



MERCEDES BENZ FINANCIAL SERVICES ITALIA	0.00%				
THALES	0.00%	Incertain	Moyen	Opportunité forte	7.3663
ADVA OPTICAL NETWORKING	0.00%	Suiveur	Négligeable	Secteurs peu intenses	12.1355
BAYERISCHE LANDESBANK	0.00%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	0.0119
THE BANK OF NOVA SCOTIA	0.00%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.1567
MERCIALYS	0.00%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	2.8499
BGL BNP PARIBAS	0.00%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	0.17
SPAREBANK 1 SMN	0.00%	Implique	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.0142
GCP APPLIED TECHNOLOGIES	0.00%				
HAMBURG COMMERCIAL BANK	0.00%	Sous surveillance	Faible	Secteurs peu intenses	0.3603
MERCEDES BENZ FINANCE	0.00%	Suiveur	Elevé	Opportunité	10.42
CAISSE REG CREDIT AGRI MUTUEL AQUITAINE	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0506
CONTINENTAL	0.00%	Incertain	Moyen	Opportunité	75.6433
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0506
RABOBANK	0.00%	Suiveur	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.1747
PURPLE PROTECTED ASSET	0.00%				
DANAHER CORPORATION	0.00%	Suiveur	Négligeable	Secteurs peu intenses	6.0637
ATW GOLD	0.00%				



CAISSE REG CRED AGRIC MUT TOURAIN POITOU	0.00%				
THERMO FISHER SCIENTIFIC	0.00%				
AKZO NOBEL	0.00%	Leader	Faible	Opportunité forte	18.5913
INTERNATIONAL DEVELOPMENT ASSOCIATION	0.00%				
JYSKE BANK	0.00%	Leader	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.0843
BANK OF AMERICA NATIONAL ASSOCIATION	0.00%	Incertain	Elevé	Secteurs peu intenses	0.3651
REGION PROVENCE ALPES COTE D AZUR	0.00%				
DEUTSCHE TELEKOM INTERNATIONAL FINANCE	0.00%	Incertain	Moyen	Secteurs peu intenses	25.82
BRITISH TELECOMMUNICATIONS	0.00%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	18.28
GLAXOSMITHKLINE CAPITAL	0.00%	Incertain	Moyen	Secteurs peu intenses	22.11
AUSTRALIAN AND OVERSEAS TELECOMMUNICATIONS CORPORATION	0.00%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	45.6251
CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0506
PACCAR FINANCIAL EUROPE	0.00%	Suiveur	Négligeable	Opportunité	13.15
ARABELLA FINANCE DESIGNATED ACTIVITY COMPANY	0.00%				
DEUTSCHE WOHNEN	0.00%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	12.3515
THE NORINCHUKIN BANK	0.00%				
ALLIANZ	0.00%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.2634



COMBINED INTERNATIONAL CORPORATION	0.00%	Incertain	Non défini	Secteurs peu intenses	5.44
SECURITAS	0.00%	Sous surveillance	Moyen	Secteurs peu intenses	27.6774
LIXXBAIL	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0506
AUXIFIP	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0506
WAFA IMA ASSISATANCE	0.00%				
SWISSLIFE BANQUE PRIVEE	0.00%	Implique	Négligeable	Secteurs peu intenses	0.1041
TOYOTA INDUSTRIES FINANCE INTERNATIONAL AB PUBL	0.00%				
FINAMUR	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0506
AMERICA MOVIL S A B DE C V	0.00%	Incertain	Faible	Secteurs peu intenses	42.6485
SOC ETUDE MAITRISE OUVRAGE AMENAGEMENT PARISIENNE	0.00%				
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE PERIGORD	0.00%				
THE COCA COLA COMPANY	0.00%	Suiveur	Moyen	Secteurs peu intenses	20.2263
METROPOLE DE LYON	0.00%				
THALES MICROELECTRONICS SAS	0.00%	Incertain	Moyen	Opportunité forte	7.3663
LANXESS	0.00%	Leader	Faible	Neutre	401.7251
SONEPAR	0.00%				
SHELL INTERNATIONAL FINANCE	0.00%	Sous surveillance	Très Elevé	Opportunité	235.24



EQUINOR ASA	0.00%	Leader	Moyen	Opportunité forte	141.7143
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.0506
REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS	0.00%	Leader	Faible	Opportunité	43.3138
CAISSE REGION CRED AGR MUTUEL CENT OUEST	0.00%		Moyen		
AGRIPLAN BMTN CR ILLE ET VILAINE	0.00%				
SAP	0.00%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	5.0905
ORANGE	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	12.2544
PERNOD RICARD	0.00%	Leader	Faible	Secteurs peu intenses	9.0396
ALLIANZ BANQUE	0.00%	Leader	Moyen	Secteurs peu intenses	0.32
CREDIT MUNICIPAL DE PARIS	0.00%	Leader		Opportunité	
DEL TACO RESTAURANTS	0.00%				
BANQUE FEDCREDIT MUTUEL	0.00%	Suiveur	Faible	Secteurs peu intenses	0.4046
ABBEY NATIONAL	0.00%	Implique	Elevé	Secteurs peu intenses	0.2264
VODAFONE GROUP	0.00%	Implique	Moyen	Secteurs peu intenses	11.5361



Listes Emetteurs Etats, détaillé	% de portefeuille	Note ESG	Controverses	TEE	EF(privés)/IC(états)
ETAT ITALIE	0.04%	Suiveur		Opportunité f	orte
ETAT ESPAGNE	0.02%	Suiveur		Opportunité	
ETAT FRANCE	0.00%	Implique		Opportunité	
INSTITUTO DE CRÉDITO OFICIAL	0.00%	Suiveur	Moyen	Opportunité	0.3
UNEDIC	0.00%	Implique		Opportunité	8.2706
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE	0.00%	Leader	Faible		0.2315
ETAT BELGIQUE	0.00%	Implique		Risque fort	
ETAT AUTRICHE	0.00%	Implique		Opportunité	
DEXIA CLF STATE GTY	0.00%	Implique	Faible	Risque fort	0.5766



ANNEXE - DETAIL DU PORTEFEUILLE / ÉMETTEURS PART VERTE GRISE BRUNE

Parts verte Grise Brune	% de portefeuille
ATOS	0.15%
COVIVIO	0.13%
ALSTOM	0.09%
SEB	0.09%
EIFFAGE	0.07%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	0.06%
VONOVIA	0.06%
WORLDLINE	0.06%
MERLIN PROPERTIES	0.05%
EDP FINANCE	0.04%
IBERDROLA INTERNATIONAL	0.03%
EON	0.03%
ENEL	0.03%
IBERDROLA FINANZAS SAU	0.03%
HELLA GMBH & CO KGAA	0.03%
KLEPIERRE	0.02%
A2A	0.02%
GECINA	0.02%
COVIVIO HOTELS	0.02%
FERROVIAL EMISIONES	0.02%
UNIBAIL RODAMCO WESTFIELD	0.02%
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL	0.02%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	0.02%
NESTE	0.02%
ICADE	0.02%
HERA	0.02%



ERG	0.02%
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	0.02%
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE TERNA	0.02%
FALCK RENEWABLES	0.01%
EON INTERNATIONAL FINANCE	0.01%
SUEZ	0.01%
SCHNEIDER ELECTRIC	0.01%
VALEO	0.01%
DH EUROPE FINANCE II SÀ RL	0.01%
IBERDROLA	0.01%
STORA ENSO	0.01%
BALL CORPORATION	0.01%
AUSNET SERVICES	0.01%
ENBW INTERNATIONAL FINANCE	0.01%
FORTUM	0.01%
ANGLO AMERICAN CAPITAL	0.01%
HAMMERSON	0.00%
ENDESA	0.00%
ELECTRICITE DE FRANCE	0.00%
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS	0.00%
AIR LIQUIDE FINANCE	0.00%
ITT WCO	0.00%
AMCOR UK FINANCE	0.00%
HOLDING D INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	0.00%
RWE	0.00%
CEZ	0.00%
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE	0.00%
VATTENFALL	0.00%
ESSITY	0.00%



APRR	0.00%
CONTI GUMMI FINANCE	0.00%
ENGIE	0.00%
ADVA OPTICAL NETWORKING	0.00%
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES	0.00%
CONTINENTAL	0.00%
DANAHER CORPORATION	0.00%
AKZO NOBEL	0.00%
DEUTSCHE WOHNEN	0.00%
REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS	0.00%
SAP	0.00%
Somme	1.38%



ANNEXE - GLOSSAIRE

Actifs bloqués ou « stranded assets »

Actifs ayant perdu de la valeur en raison de l'évolution du marché, et notamment des contraintes réglementaires. Le secteur des énergies fossiles est particulièrement concerné, car pour limiter le réchauffement climatique, une partie des réserves de combustibles fossiles devra rester sous terre, et deviendrait donc sans valeur.

Agence de notation extra-financière

Les agences de notation extra-financière analysent et évaluent les entreprises et entités publiques relativement à leur performance environnementale, sociale et de gouvernance. Parmi les principales agences on peut citer Vigeo ou encore MSCI.

Agence Internationale de l'Energie

Fondée en 1974, l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) est une organisation intergouvernementale autonome rattachée à l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Elle a pour vocation à garantir la sécurité énergétique de ses membres en contribuant à la coordination de leurs politiques énergétiques ainsi que de produire des études et analyses sur les solutions permettant à ses Etats membres de disposer d'une énergie fiable, abordable et propre.

Agence Internationale de l'Energie atomique

Créée en 1957 par les Nations Unies, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est la principale organisation mondiale pour la coopération scientifique et technique dans le domaine de l'utilisation du nucléaire à des fins pacifiques.

Bâtiments éco-concus

Bâtiments dont le processus de construction (ou de réhabilitation) repose sur le respect de l'environnement, la maîtrise des consommations d'énergie ainsi que le confort et la santé des occupants.

Changement climatique

Modification durable du climat à l'échelle planétaire. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été considérablement accrues par les activités humaines depuis le XIXème siècle, ce qui a eu pour conséquence une modification du climat et un réchauffement global de la planète.

Charbon thermique

Charbon extrait et utilisé pour produire de l'énergie, par opposition au charbon métallurgique, utilisé dans le processus de fabrication de l'acier, qui lui n'a pas actuellement de solution de substitution.

Chimie verte

Chimie qui repose sur la conception de produits et procédés chimiques permettant de réduire et éliminer l'utilisation et la génération de substances dangereuses (pour l'environnement et l'homme).

Controverses

Accusations dont peut faire l'objet un émetteur à la suite de la violation des conventions internationales sur l'environnement, le respect des droits humains, etc.

COP 21

Une COP (ou Conférence des parties) est une conférence internationale sur le climat qui réunit chaque année les États engagés depuis 1992 par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). La 21ème Conférence des parties ou « COP 21 », a eu lieu à Paris en 2015 et a débouché sur l'Accord de Paris dont l'objectif est de limiter la hausse de la température globale en dessous des +2°C par rapport aux niveaux préindustriels et à horizon 2100.

Déclaration de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) relative aux principes et droits fondamentaux au travail

Adoptée en 1998, la Déclaration oblige les Etats membres de l'OIT, qu'ils aient ou non ratifié les conventions correspondantes, à respecter et promouvoir plusieurs principes relatifs à : « la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession ».

Développement Durable

Formalisé par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement des Nations Unies, à l'occasion de la publication du Rapport Brundtland en 1987, le concept de Développement Durable se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». En d'autres termes, le Développement Durable repose sur la conciliation du progrès économique et social avec la préservation de l'environnement.

Engagement actif

Démarche de sensibilisation et de progrès qui consiste à dialoguer avec une société pour l'amélioration de ses pratiques.

ESG

Désigne les critères Environnementaux (E), Sociaux (S) et de Gouvernance (G), qui constituent les trois piliers d'analyse pris en compte dans l'investissement responsable.

Le critère environnemental inclut notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la prévention des pollutions ou encore la gestion des déchets.

Le critère social inclut notamment le respect des droits de l'homme et du droit du travail, la santé et sécurité au travail ou encore le dialogue social.

Le critère de gouvernance, qui désigne l'organisation du pouvoir au sein de l'entreprise, inclut notamment l'appréciation de l'indépendance du conseil d'administration, le respect des droits des actionnaires minoritaires et la vérification des comptes.

Eurostat

Eurostat est l'autorité statistique communautaire désignée par la Commission européenne pour produire les statistiques officielles européennes.



Extra-financier

Relatif à la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, au-delà de la seule appréciation économique et financière.

Freedom House

Organisation non-gouvernementale basée à Washington, œuvrant pour le développement des libertés et de la démocratie à travers le monde.

Gaz à effet de serre (GES)

Les GES sont des gaz présents dans l'atmosphère terrestre qui absorbent une partie de l'énergie solaire renvoyée dans l'espace par la Terre sous forme de rayons infrarouges, et contribuent ainsi au réchauffement de la planète. Parmi les principaux GES, figurent notamment le dioxyde de carbone (CO2), le méthane (CH4), le protoxyde d'azote (N20) ou encore la vapeur d'eau (H2O).

ISR

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) consiste à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les placements financiers.

Obligations vertes ou « Green Bonds »

Emprunt obligataire émis sur les marchés financiers par une entreprise ou une entité publique, destiné à financer un projet ou une activité ayant un bénéfice environnemental. Dans ce cas, les sommes recueillies sont directement affectées à des initiatives permettant de développer des solutions d'énergie renouvelable ou d'améliorer l'efficience énergétique de dispositifs existants ou encore de financer des projets ayant un impact social positif.

Pacte Mondial des Nations Unies

Lancé en 2000, le Pacte Mondial est une initiative des Nations Unies par le biais de laquelle les entreprises, associations ou organisations non-gouvernementales signataires s'engagent volontairement à respecter dix principes relatifs aux droits de l'homme, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. La mise en œuvre de ces principes doit être attestée chaque année par les adhérents via la publication d'une « Communication sur le Progrès » sur le site internet du Pacte Mondial.

Parties prenantes

Les parties prenantes peuvent être définies comme tout individu ou groupe pouvant affecter les activités d'une entreprise ou être impacté par elle. Les entreprises socialement responsables doivent être transparentes envers leurs parties prenantes et prendre en compte leurs intérêts.

Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

La Responsabilité Sociétale des Entreprises est l'application des principes de développement durable à l'entreprise. La RSE regroupe ainsi l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises pour intégrer les enjeux sociaux, environnementaux, de gouvernance et économiques dans leurs activités.

Risques physiques

Ce sont les risques liés aux conséquences du changement climatique, pouvant de fait affecter l'économie : évènements climatiques extrêmes, montées des eaux, recrudescence de catastrophes naturelles, sécheresses, inondations, risques sanitaires (augmentation des maladies).

Scénario 2°

Sur la base de l'objectif de limitation de la température mondiale à 2°C (cf COP 21), l'AIE (Agence Internationale de l'Energie) a établi un scénario énergétique mondial. Il s'agit d'une feuille de route à suivre afin de réussir la transition énergétique mondiale nécessaire à l'atteinte de cet objectif 2°C. Ce scénario est établi de manière globale pour différents secteurs d'activités.

Technologies vertes

On entend par « technologies vertes » les solutions liées aux énergies renouvelables, aux bâtiments verts, aux produits ou services améliorant l'efficience énergétique, à la prévention des pollutions et au traitement des eaux.

Transparency International

Organisation non-gouvernementale basée à Berlin dont l'objectif est de lutter contre la corruption.



Sources:

- Ademe
- Agence Internationale de l'Energie
- Agence Internationale de l'Energie Atomique
- Agence Parisienne du Climat
- Association Orée
- Encyclopédie Universalis
- France diplomatie
- Freedom House
- Insee
- La Tribune
- Ministère de l'économie et des finances
- Ministère de la transition écologique et solidaire
- Novethic
- Organisation Internationale du Travail
- Transparency International

